

Des effets de la réforme du lycée (réforme 2010-2012 dite réforme Chatel) sur l'enseignement de la philosophie.

Pour mémoire, l'enseignement de la philosophie dans le secondaire ne touche qu'à peine plus de 50 % d'une classe d'âge (1), faute d'être dispensé en lycée professionnel. Les lycéens concernés par l'enseignement de la philosophie, se répartissent en un "gros" tiers en série S, un "petit" tiers en séries technologiques et un dernier tiers, en séries ES et L cumulées (2).

La réforme Chatel se ramène à 2 régressions majeures pour la philosophie : la perte de l'heure dédoublée en séries technologiques et de la 4^{ème} heure en S, en tant qu'elles disparaissent des grilles horaires nationales (3). Conséquence : cette réforme offre la possibilité d'une économie horaire substantielle en philosophie (potentiellement 10 à 15 % des heures postes si on appliquait les horaires "plancher"). Du coup, chacun est amené à négocier localement toute participation aux divers dispositifs à "effectifs réduits" (AP, EMC, etc.), de plus en plus souvent hélas, rémunérés en heures supplémentaires (4). Certes, les effectifs des professeurs de philosophie restent stables depuis 2010 (5). Néanmoins, la réforme Chatel s'accompagne d'une dégradation sensible de nos conditions de travail liée à l'augmentation du nombre de classes et d'élèves par enseignant (6).

Mais l'impact négatif de cette réforme va très au-delà de la seule question de nos conditions de travail. Les dédoublements en séries technologiques avaient été réclamés par le rapport Bouveresse-Derrida en 89 (en réponse à un enseignement jugé "en crise" depuis... 20 ans) et obtenus péniblement en 94 (réforme du lycée Jospin-Lang). On estime aujourd'hui que ces dédoublements n'ont été maintenus que dans un tiers des classes (7) et que la consigne ministérielle de janvier 2015 à l'intention des recteurs, nous renvoie aux classes à « effectifs réduits » (selon le dispositif Chatel, pouvant se traduire par un effectif complet, moins quelques élèves... le tout sur quelques semaines rémunérées en HSE). Bref, nous voilà repartis 20 ans en arrière, alors que nous avons déjà 25 ans de retard. Quant à la 4^{ème} heure en S offrant la possibilité de s'adresser à une classe dédoublée ou à une classe entière (réforme Allègre 1999-2001, réaménagée par Ferry en 2002), elle est désormais devenue purement anecdotique. Ainsi, pour tous ceux qui voulaient se hâter de rendre la philosophie populaire, il faudra attendre. L'urgence désormais est à la survie de la discipline en séries technologiques et la ligne du front progressiste s'éloigne davantage de la perspective d'un enseignement de la philosophie en lycée professionnel (8). Du reste, à coût constant, qui pourrait défendre une nouvelle saignée sur les horaires en séries générales (en ES et en L cette fois-ci ?) pour financer la philo en bac pro (9) ?

Remarquons enfin que la dégradation de nos conditions de travail ne date pas de 2010. Alors que les effectifs dans le secondaire remontent en 2015 à des niveaux proches de ceux de 2000, il est intéressant de constater que les effectifs enseignants "décrochent" (ce qui n'empêche pas un nombre toujours croissant de non-titulaires). Les professeurs de philosophie du public étaient encore 4276 à la rentrée 2000 (avec 1.2 % de non-titulaires). A taux d'encadrement égal, ce n'est pas 3762, mais 400 professeurs de plus (10) qu'il aurait fallu à la rentrée 2014 (alors que les non-titulaires représentent désormais 5.4 % de nos effectifs). Ce qui conduit à la conclusion que la réforme Chatel est moins la cause, que l'accompagnement d'une politique d'austérité consistant à alourdir nos tâches tout en allégeant nos moyens, politique visant - de l'aveu même en 1997, du ministre de l'éducation nationale Claude Allègre - à « dégraisser le mammoth ! ». C'est dire qu'il n'y a pas grand chose à attendre d'une éventuelle réévaluation de la réforme Chatel, sauf hélas et dans la foulée de la réforme du collège, une nouvelle dégradation de notre enseignement, dissimulée derrière un nouveau leurre pédagogique...

Pour le groupe philo, Jean-François Dejours (novembre 2015).

1) 37.1 % en bac général, 15.7 % en bac technologique en 2012 (source ministère)

2) En 2014 (source RERS 2015) : 37.6 % des élèves sont en S (en hausse depuis 2010). 23 % sont en ES (en hausse depuis 2010). 11.5 % sont en L (relative stabilité depuis 2010). Enfin, 19.9 % (services) et 7.9 % (production) des élèves sont dans les séries technologiques (pour un total en baisse de 8 % depuis 2010 !).

3) Les séries technologiques passent d'une obligation de 3h / professeur à 2h, alors que la série S passe de 4h / professeur à 3h, rendant ainsi facultatifs, aléatoires et précaires les dédoublements pour les 2/3 de nos élèves (série S + séries technos = 65.4 % de nos élèves).

4) Les dédoublements qui ont survécu à la réforme sont, pour 1/3, rémunérés en heures supplémentaires et pour une grosse moitié, dispensés sous forme d'AP et/ou de l'ECJS-EMC (selon un questionnaire renseigné par 420 professeurs de philosophie du public et du privé entre juin et octobre 2015 : analyse complète prochainement sur le site du SNES rubrique philo).

5) Nous étions 3736 dans le public à la rentrée 2010 et 3762 à la rentrée 2014 (+ 26). Ainsi, les créations de postes (concours externes) ont - du moins, pour l'instant... - couvert les nombreux départs à la retraite (environ 15 % des effectifs profs coïncidant +/- au quinquennat Hollande, cf le rapport de l'IG Poirier, sur l'état de l'enseignement de la philosophie en 2007-2008 et sa pyramide des âges des professeurs de philosophie).

6) Les collègues enseignant principalement dans le technique peuvent se retrouver avec 3 classes supplémentaires (en passant de 6 classes x 3h, à 9 classes x 2h). Dans toutes les séries, les collègues se retrouvent avec davantage d'élèves (près de 9 000 élèves en plus dans nos terminales entre 2010 et 2014 pour seulement 26 postes supplémentaires...).

7) et 8) même source que la note 4.

8) Interrogés sur l'enseignement de la philo en bac pro, 86 % des collègues s'y opposent si cet enseignement devait être inspiré du modèle existant dans les autres séries. Mais 72 % y seraient favorables sur un autre modèle, tandis qu'un collègue sur 2 serait volontaire...

9) à la rentrée 2014, le nombre d'élèves en terminales ES et L (126 660) avoisine celui des terminales professionnelles (132 000). Faudrait-il alors amputer d'un quart l'horaire en ES et L (actuellement et respectivement à 4 et 8h) pour le redéployer en bac pro ? Mesure qui ne manquerait pas de mettre le feu aux poudres...

10) sources RERS 2001, RERS 2011, RERS 2015. Le nombre moyen d'élèves par professeur de philosophie passe en 15 ans de 89 à 99, soit 10 élèves en moyenne en plus par enseignant. Précisons cependant que ce taux d'encadrement, selon une courbe en U, était à son point le plus bas à la rentrée 2000, grâce à une démographie favorable...